

Révision de la Constitution

Par clement8, le 13/11/2018 à 15:38

Bonjour,

je viens vers vous car j'ai un gros problème sur ma dissertation.

je veux juste un peu d'aide pour mon plan. Le sujet étant "Le pouvoir constituant a-t-il toute liberté pour réviser une constitution ?"

J'ai repris le sujet pour la problématique juste en rajoutant un mot : " Ainsi, la question qui se pose est de savoir qu'elles sont les libertés accordées au pouvoir constituant pour la révision d'une Constitution."

Je cherche un plan qui pourrais répondre à cette problématique, j'ai pensé au plan de type I. principe, II. exception ou limites...

Mais je sui perdu je n'arrive vraiment pas à construire mon plan. Pouvez vous m'aider s'il vous plaît.

Je vous remercie d'avance pour le temps que vous m'accordez.

Par Skarka, le 13/11/2018 à 19:45

Je ne suis qu'en L1 mais à la lecture du sujet, j'ai plutot l'impression qu'on t'invite à réfléchir aux limites auxquelles le pouvoir constituant doit faire face.

Du coup avec ta problématique, j'ai l'impression que tu vas simplement énumérer les libertés qui sont accordées.

Je pense aussi que tu devrais définir les termes de ton sujet afin de t'aider à mieux construire ton plan, « qui détient concrètement le pouvoir constituant? »

Par clement8, le 13/11/2018 à 19:47

je te remercie de ta réponse :)